



Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Energie

Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France

Service prévention des risques et des nuisances  
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 04/11/2019

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Philippe VERJUS (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 09

Courriel : [driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)

Objet : *Suivi de l'étiage en Ile-de-France*  
PJ : *Bulletin du 21 octobre au 3 novembre 2019*

Référence : *Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse*

*Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEE a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEE est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.*

*Le dispositif mis en place par la DRIEE consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.*

*Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.*

*Pour chaque station de suivi, 4 niveaux de seuils ont été définis :*

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;*



Certificat N° A 1607

Champ de certification disponible sur :  
[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEE a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEE : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

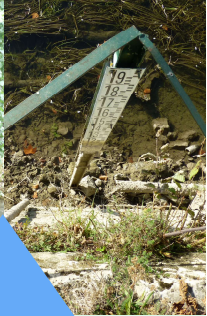
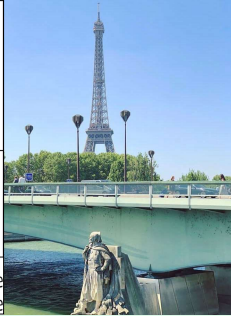
Données nappes en ligne : <http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Énergie



# Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 21 octobre au 3 novembre 2019

N°10

édité le 04/11/2019

## Synthèse

Les quinze derniers jours ont été plutôt arrosés sur l'ensemble du bassin avec notamment un enchaînement de perturbations plus ou moins actives en ce week-end de la Toussaint. Ces conditions favorisent une remontée généralisée des cours d'eau et plus particulièrement des grandes rivières. Météo France prévoit encore un temps humide pour les prochains jours avec une succession de fronts pluvieux plus ou moins actifs, toujours dans un flux d'ouest. Ces précipitations pourraient commencer à pallier la sécheresse de surface que connaît le bassin et à améliorer la situation du point de vue de l'étiage.

## Grandes rivières

Les débits des grandes rivières continuent d'augmenter légèrement suite aux pluies de cette dernière quinzaine. Ces stations ne sont plus en vigilance. La situation devrait continuer de s'améliorer au vue des prévisions météorologiques humides annoncées.

Sur 7 stations, on compte :

- 0 station en vigilance.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

## Petites rivières

Les conditions météorologiques ont été favorables à la remontée des débits de nombreux petits cours d'eau du bassin. Plusieurs stations sortent donc de la vigilance. Cependant, d'autres conservent toujours des niveaux bas malgré quelques montées temporaires dues aux différents passages pluvieux. De nouvelles pluies sont annoncées dans les jours à venir et selon les quantités qui tomberont, la situation pourrait s'améliorer.

Sur 21 stations, on compte :

- 3 stations en vigilance : Episy (Lunain) sur le Lunain, Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne et Congis [Gué à Tresmes] sur le Théroüanne.
- 2 stations en alerte : Blandy-les-Tours sur le Ru d'Ancoeur et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 3 stations en alerte renforcée : Pommeuse sur le Grand Morin, Montmirail sur le Petit Morin et Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon.
- 0 station en crise.

## Situation des nappes

Le niveau de vigilance est atteint dans les Yvelines à Mareil le Guyon et Bréval, la baisse des nappes se stabilise toutefois. La nappe de la craie du Vexin, très réactive au piézomètre de Buhy, est passée de l'alerte renforcée à une situation normale. Les autres indicateurs piézométriques sont au-dessus de la normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 2 piézomètres en vigilance : Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix) et Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix).
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

Prochain bulletin d'étiage le 19 novembre 2019

Flashcode du bulletin



## SOMMAIRE

<b>Situation des rivières .....</b>	<b>p.3</b>
<b>Carte de suivi de l'étiage .....</b>	<b>p.3</b>
<b>Débits des rivières .....</b>	<b>p.4</b>
<b>Evolution des débits journaliers .....</b>	<b>p.5</b>
<b>Situation des nappes .....</b>	<b>p.7</b>
<b>Etat des piézomètres.....</b>	<b>p.7</b>
<b>Carte de suivi de l'état piézométrique .....</b>	<b>p.7</b>
<b>Evolution des piézomètres .....</b>	<b>p.8</b>

# Situation des rivières

## Carte de suivi de l'étiage Situation du 04/11/2019



### Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Énergie

# Débit des rivières

## Tableau des débits

	Station	Seuils (m <sup>3</sup> /s)				VCN3 (m <sup>3</sup> /s)	Situation 21/10	Situation 04/11	Indice de confiance
		V	A	AR	C				
Grandes rivières :									
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	41 le 21/10/2019			
Oise	Creil	32	25	20	17	47 le 02/11/2019	Vigilance		
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	102 le 21/10/2019			
Seine	Alfortville	64	48	41	36	106 le 21/10/2019			
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	158 le 21/10/2019			
Seine	Vernon	170	131	113	100	229 le 21/10/2019	Vigilance		
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	38 le 27/10/2019	Vigilance		
Petites rivières :									
Avre	Acon (*)	1.20	1.00	0.76	0.65	1.44 le 29/10/2019			
Essonne	Boulancourt (**)	0.32	0.32	0.20	0.20	0.84 le 28/10/2019			
Essonne	Ballancourt	5.5	4.4	3.9	3.5	7.0 le 27/10/2019			
Grand Morin	Pommeuse	2.4	2.1	1.9	1.7	1.9 le 30/10/2019	Alerte	Alerte renforcée	
Loing	Episy (Loing)	5.3	3.6	3.0	2.6	6.7 le 29/10/2019			
Lunain	Episy (Lunain)	0.36	0.21	0.17	0.13	0.32 le 27/10/2019	Vigilance	Vigilance	
Mauldre	Beynes	0.43	0.36	0.31	0.27	0.63 le 26/10/2019			
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1.10	0.90	0.78	0.71	1.14 le 26/10/2019	Vigilance		
Orge	Morsang-sur-Orge	1.6	1.4	1.2	1.0	2.4 le 26/10/2019			
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0.27	0.23	0.18	0.15	0.25 le 28/10/2019	Alerte	Vigilance	
Petit Morin	Montmirail	0.57	0.49	0.42	0.36	0.40 le 27/10/2019	Crise	Alerte renforcée	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0.25	0.19	0.17	0.15	0.34 le 27/10/2019			
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0.037	0.021	0.015	0.012	0.014 le 26/10/2019	Alerte renforcée	Alerte renforcée	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0.011	0.011	0.005	0.005	0.011 le 25/10/2019	Alerte	Alerte	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0.33	0.27	0.24	0.22	0.39 le 26/10/2019	Vigilance		
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0.35	0.26	0.23	0.20	0.33 le 26/10/2019	Vigilance	Vigilance	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4.00	3.00	2.40	2.00	2.85 le 31/10/2019	Alerte	Alerte	
Voulzie	Jutigny	1.00	0.65	0.48	0.32	1.41 le 31/10/2019			
Yerres	Courtomer [Paradis]	0.034	0.034	0.010	0.010	0.100 le 31/10/2019			
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0.100	0.082	0.070	0.060	0.134 le 26/10/2019	Vigilance		
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0.42	0.31	0.26	0.22	0.86 le 26/10/2019			
Stations non réglementaires (***) :									
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0.16	0.13	0.12	0.11	0.20 le 26/10/2019	Vigilance		
Petit Morin	Jouarre [Vanny]	0.99	0.76	0.66	0.59	0.95 le 29/10/2019	Crise	Vigilance	

- (\*) station gérée par la DREAL Normandie  
 (\*\*) station gérée par la DREAL Centre  
 (\*\*\*) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine  
 V seuil de vigilance  
 A seuil d'alerte  
 AR seuil d'alerte renforcée  
 CR seuil de crise

**Indice de confiance :** Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

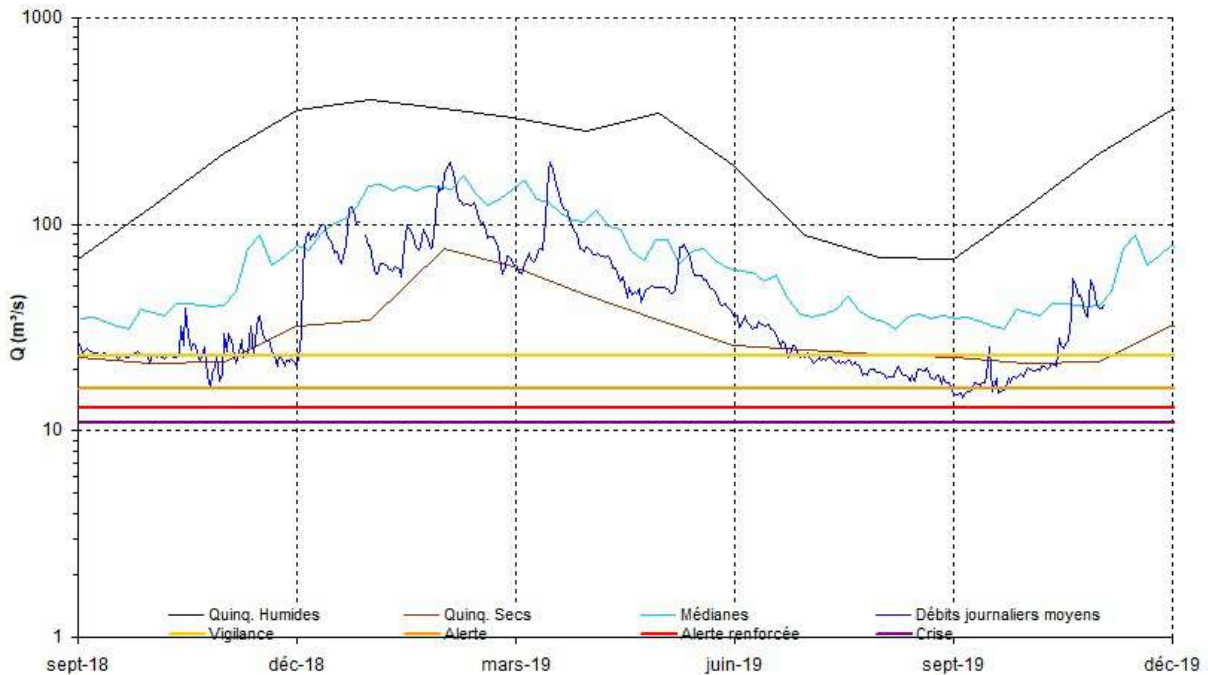
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de criticité d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.),
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

# Evolution des débits journaliers depuis septembre 2018 pour quelques stations représentatives

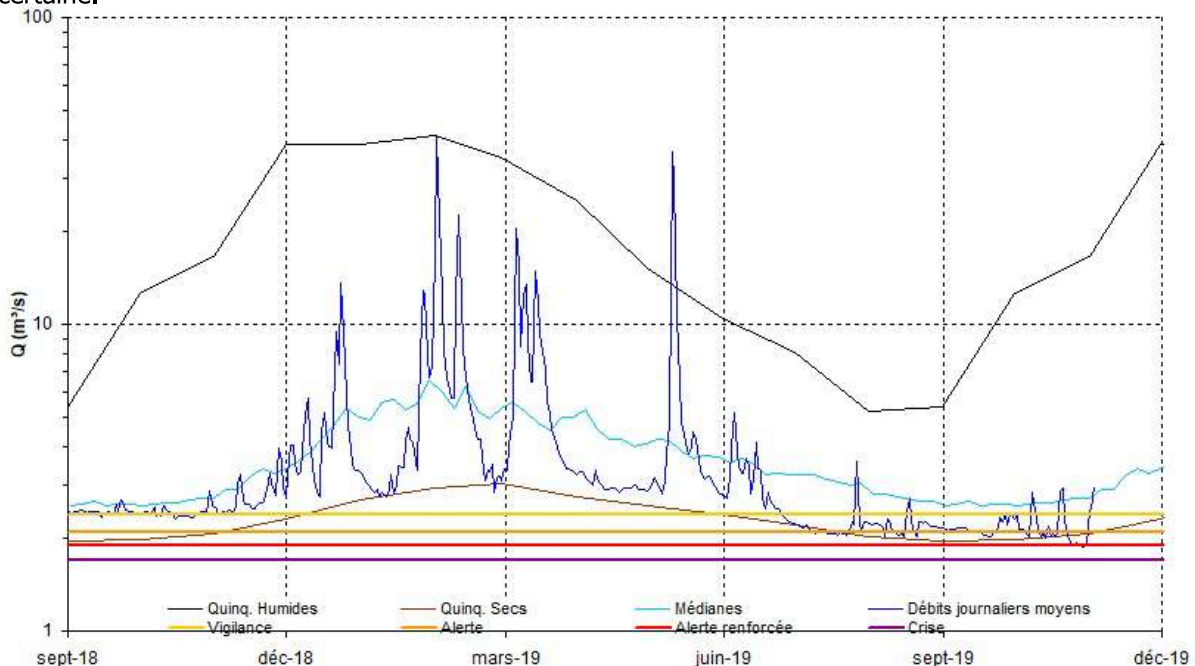
## L'Yonne à Pont-sur-Yonne

Les débits de l'Yonne à Pont-sur-Yonne sont en nette augmentation grâce aux pluies de ces quinze derniers jours. Cette amélioration permet à la station de sortir de l'état de vigilance. De nouvelles pluies sont annoncées et la situation de l'Yonne devrait continuer de s'améliorer.



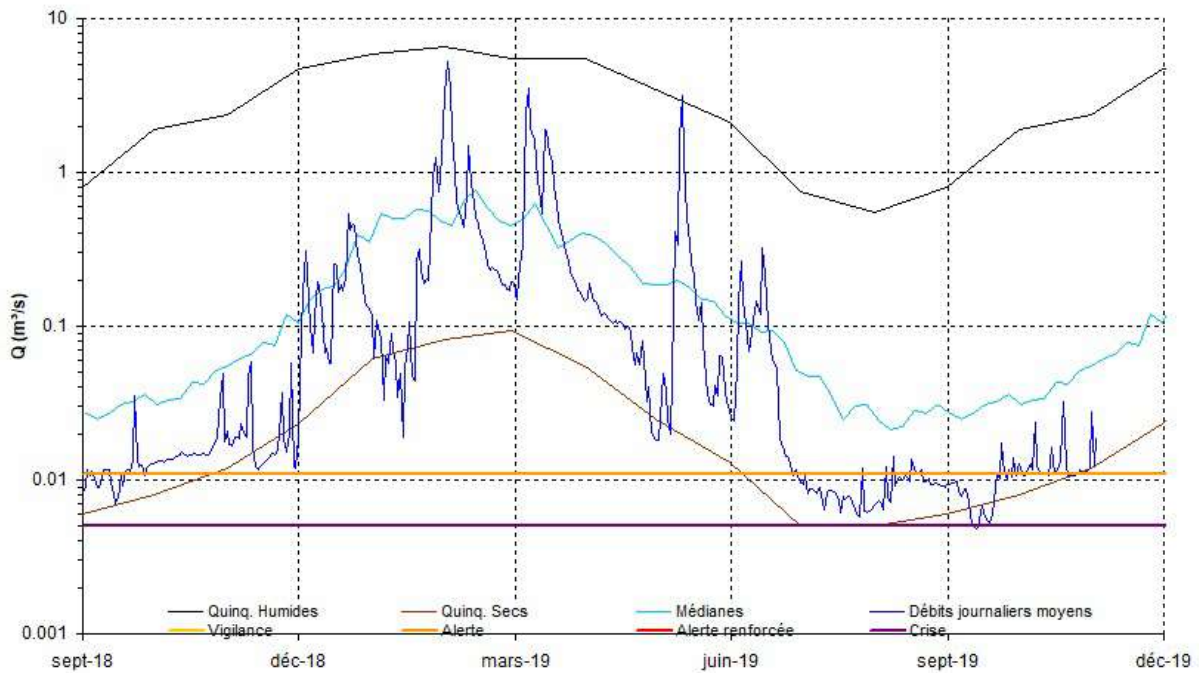
## Le Grand Morin à Pommeuse

Le Grand Morin est très réactif aux différentes pluies, mais les niveaux de bases sont tout de même très faibles et redescendent régulièrement sous le seuil d'alerte voire d'alerte renforcée. Si les prévisions se concrétisent, les pluies des prochains jours devraient permettre une amélioration pour le prochain bulletin. A plus long terme, l'évolution est incertaine.



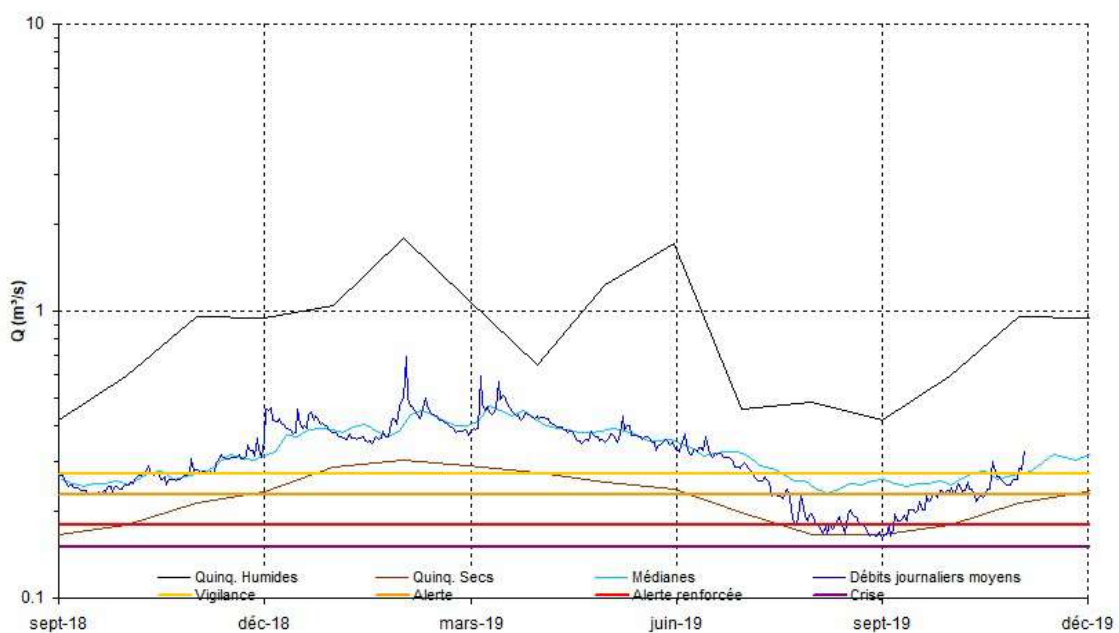
## Le Ru d'Ancoeur à Blandy-les-Tours

Les débits du Ru d'Ancoeur à Blandy-les-Tours connaissent une légère remontée mais restent cependant sous le seuil d'alerte sur la dernière quinzaine. L'amélioration pourrait se confirmer si les pluies annoncées se vérifient.



## L'Orvanne à Diant [Lavoir de Cornoy]

L'Orvanne connaît une augmentation régulière de ses débits suite aux pluies de ces quinze derniers jours. La station de Diant passe de l'alerte à la vigilance. Les prévisions météorologiques sont favorables : la situation devrait continuer à s'améliorer.





# Situation des nappes

## Etat des piézomètres

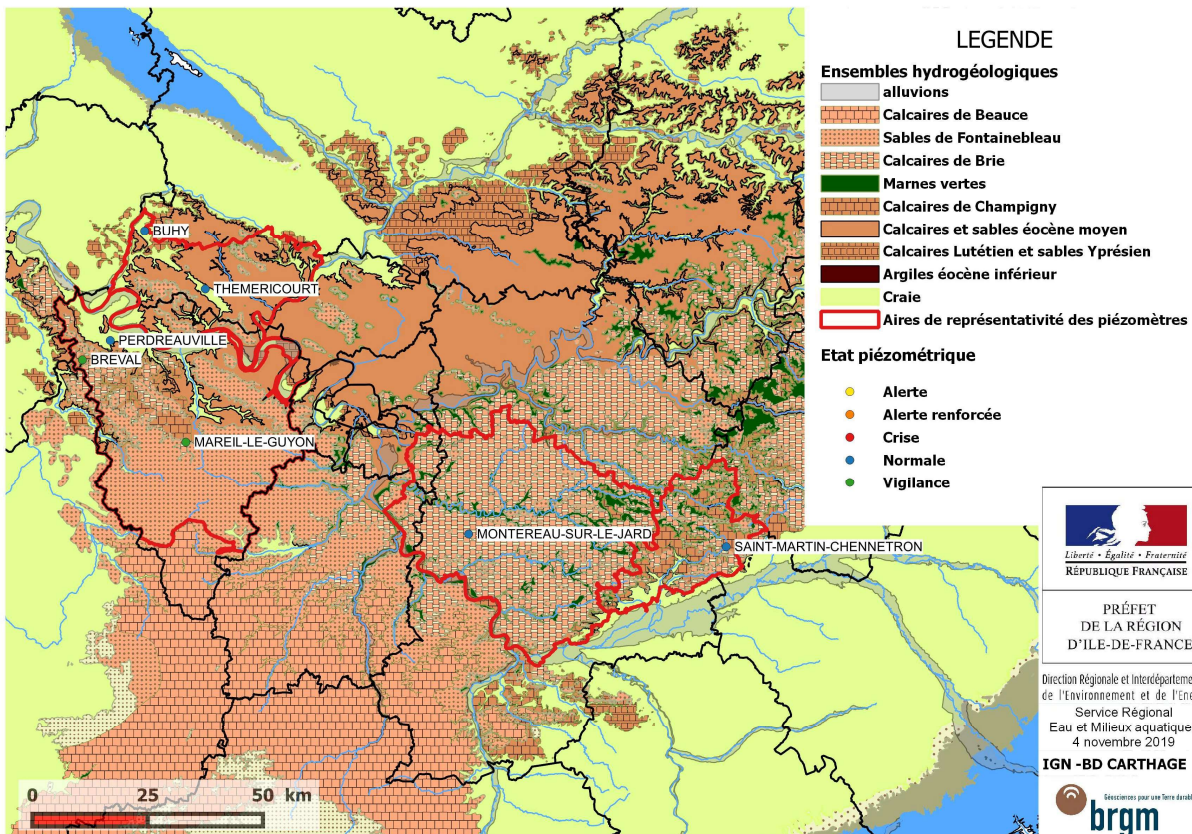
### Tableau des tendances

La vidange des nappes se ralentit.

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	Normale
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	Vigilance
Montereau-sur-le-Jard (nappe du Champigny en Brie)	Normale
Perdreauville (nappe de la craie du Mantois)	Normale
Saint Martin Chenetron (nappe du Champigny en Brie)	Normale
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	Normale
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	Vigilance

## Carte de suivi de l'état piézométrique

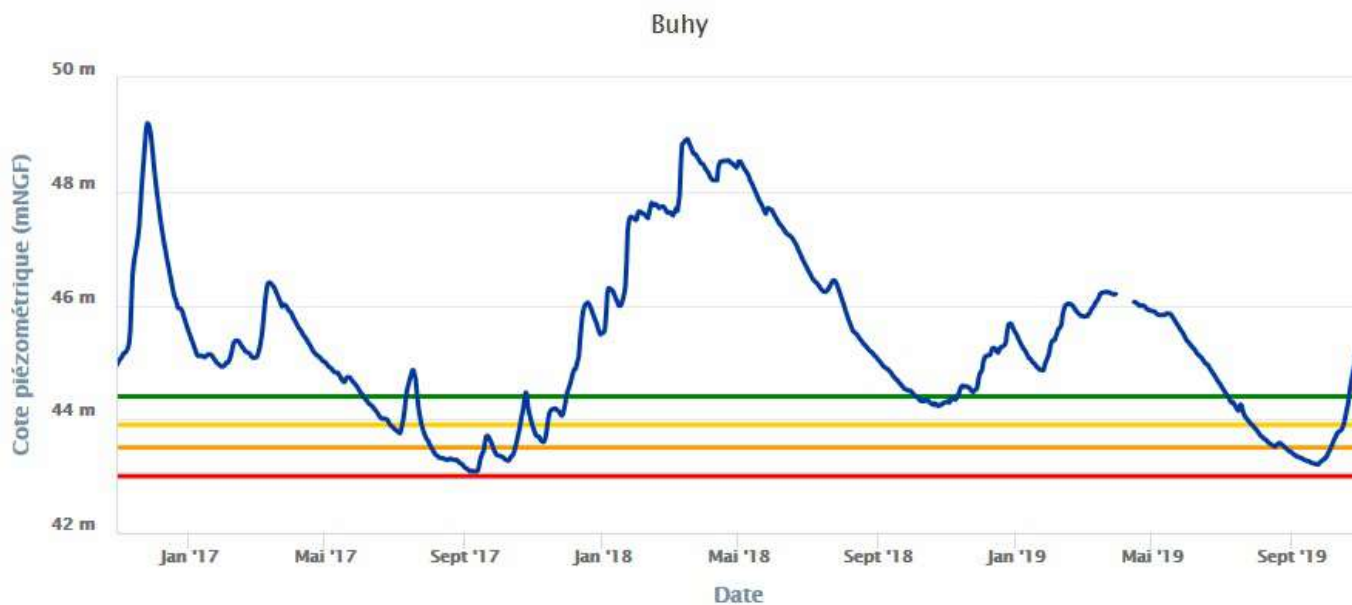
### Carte du bassin concerné



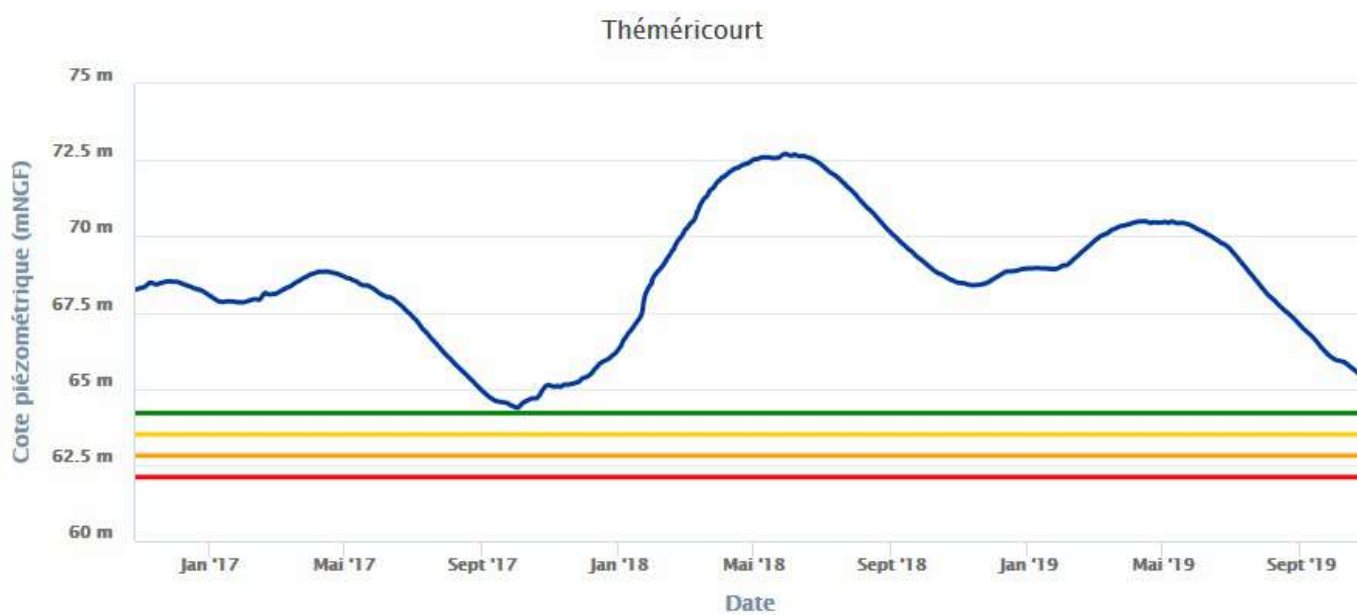
# Etat des piézomètres

## Nappe de la craie du Vexin Français

### Buhy



### Théméricourt

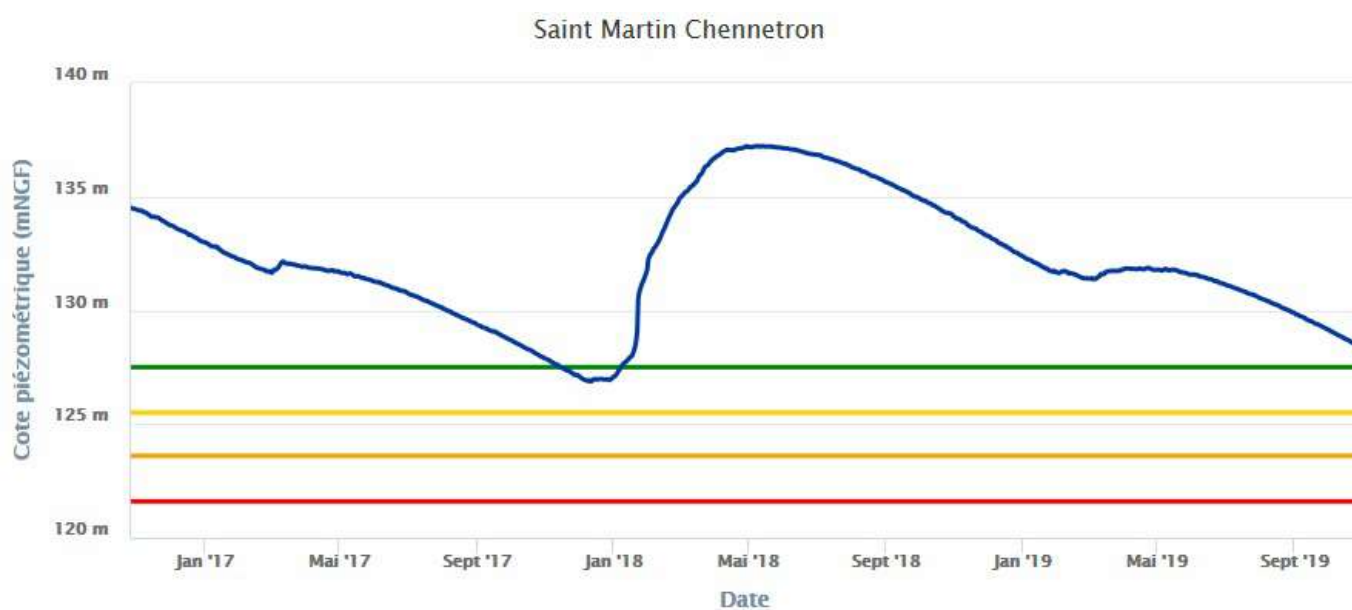


# Nappe du Champigny en Brie

## Montereau-sur-le-Jard

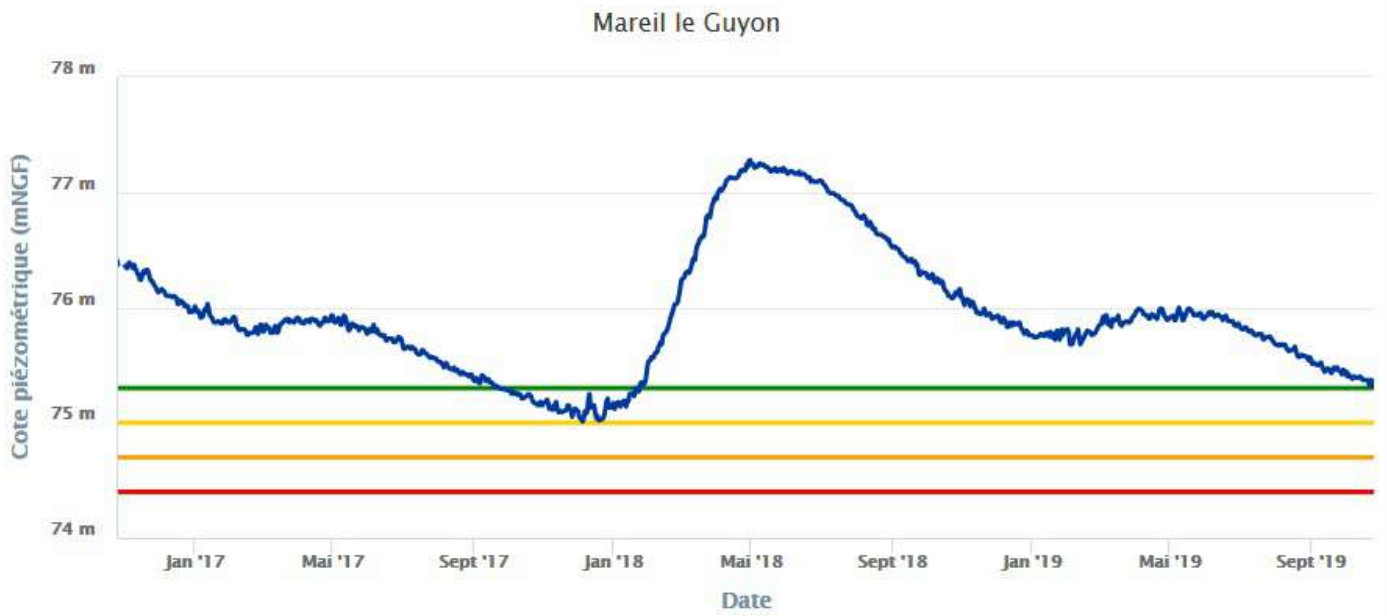


## Saint Martin Chennetron



# Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

## Mareil le Guyon

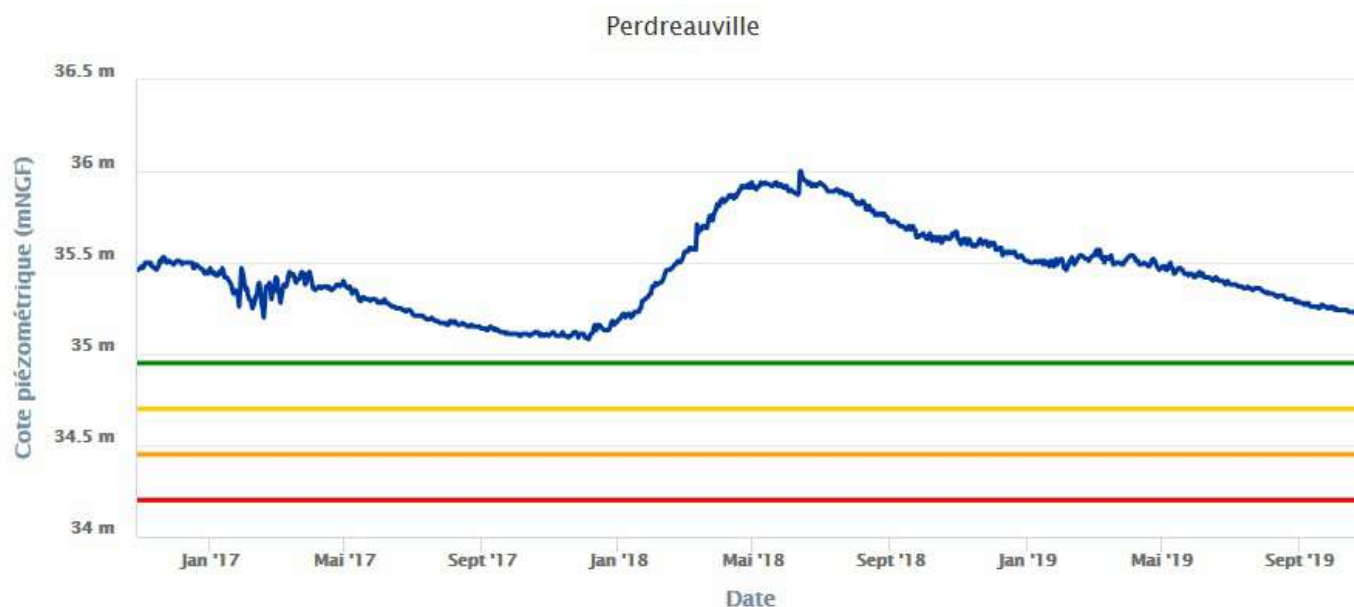


## Bréval



# Nappe de la craie du Mantois

## Perdreauville



### L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

### L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

### Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

### Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

### Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Liens utiles

Contact

[driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)



Prochain bulletin d'étiage le 19 novembre 2019